

COMISSÃO DA CEDEAO

COMMISSION DE LA CEDEAO

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation
ARAA



ECOWAS COMMISSION

Regional Agency for Agriculture and Food
RAAF

Appel à Candidatures

Sélection d'un consultant individuel

Conseiller commercial principal

pour soutenir la mise en œuvre du plan opérationnel 2021-2023 de ECOWAP-USAID.

Référence	ARAA/USAID/2021/SCI/12 ✎
Date de publication	30 AOÛT 2021
Date limite de Dépôt	20 SEPT 2021
Durée de la mission	12 mois
Nombre d'année d'expérience	15 ans d'expériences

I. Contexte et Justification

Le programme d'appui ECOWAP 2021-2023 définit le champ d'application et les priorités de la Commission de la CEDEAO pour un appui institutionnel et opérationnel continu de l'USAID à la Direction de l'Agriculture. Le mandat de la Direction est de guider l'élaboration des politiques et d'orienter la programmation régionale afin de mieux permettre le développement agricole. L'appui opérationnel est dirigé principalement vers l'avancement des mesures politiques prioritaires sur le commerce intra-régional. Les initiatives d'appui institutionnel visent plus généralement à accélérer la mise en œuvre globale des plans d'investissement régionaux et nationaux convenus en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire et nutritionnelle, avec un engagement accru des parties prenantes.

La portée et les priorités définies du programme d'appui 2021-2023 de l'ECOWAP sont conformes à ce qui a été une relation continue et évolutive avec l'USAID en Afrique de l'Ouest. Les efforts visant à réduire les barrières commerciales et à harmoniser les normes sanitaires et phytosanitaires demeurent les principales initiatives du programme. La construction d'un système de gestion des connaissances et la conduite d'examen sectoriels conjoints efficaces pour une prise de décision nationale et régionale éclairée sont des priorités pour un soutien institutionnel continu au cours des trois prochaines années. De même, la poursuite de la mise en place du Fonds de développement agricole et alimentaire de la CEDEAO est une priorité en ce qui concerne l'élargissement de la base financière pour la mise en œuvre de l'ECOWAP.

Les parties prenantes du programme comprennent les 15 pays membres, les organisations de

producteurs, les entités privées à but lucratif et non lucratif, les intérêts de la société civile et les partenaires techniques et financiers. Les bénéficiaires du programme sont les producteurs et les négociants agricoles d'Afrique de l'Ouest, les transformateurs et les distributeurs de produits alimentaires, ainsi que les consommateurs. Des centaines d'employés des services professionnels et techniques des gouvernements membres bénéficieront des activités de formation proposées dans le but de renforcer les capacités organisationnelles et d'améliorer la prestation de services du secteur public. Des dizaines de parties prenantes non gouvernementales seront invitées à participer à des activités de formation et de partage d'informations en vue de renforcer les organisations affiliées, d'améliorer la coordination des intérêts du secteur privé et d'accroître la capacité de plaider en faveur des mesures de l'ECOWAP.

II. Rôles/ Responsabilités

APERÇU DU RÔLE

Sous la supervision du Directeur de l'Union douanière et de la fiscalité du Département des douanes et de la libre circulation de la Commission de la CEDEAO, le titulaire du poste contribuera à l'avancement des questions de facilitation du commerce régional, afin de soutenir le suivi et la mise en œuvre améliorés des principaux mécanismes de facilitation du commerce de la CEDEAO et de l'OMC.

RESPONSABILITÉS CLÉS

- Soutenir le développement et l'application par la CEDEAO d'outils de suivi analytique liés à l'avancement de l'ETLS et du CET ;
- Fournir un soutien programmatique pour la mise en œuvre de la Task Force ETLS par la CEDEAO ;
- Assurer le Secrétaire permanent de la Task Force ETLS ;
- Soutenir l'harmonisation régionale dans l'établissement des priorités et la mise en œuvre des réformes en matière de facilitation des échanges, y compris la mise en œuvre de l'accord commercial global de l'OMC ;
- Soutenir la coordination et l'harmonisation des approches visant à rationaliser les exigences en matière de douanes et de frontières, ainsi que l'automatisation et l'interconnexion des douanes et des frontières ;
- Faire progresser les efforts de la CEDEAO pour améliorer les approches de la gestion des principaux corridors commerciaux régionaux ;
- Soutenir l'élargissement des partenariats et des mécanismes de consultation avec le secteur privé pour faire progresser le suivi et la mise en œuvre des réformes liées au commerce ;
- Développer des termes de référence et des budgets pour des projets potentiels afin de faire avancer ces initiatives pour considération par la CEDEAO et d'autres agences donatrices ;

- Fournir des mises à jour sur l'état des initiatives commerciales de la CEDEAO comme indiqué ci-dessus ainsi que les développements importants liés au soutien au renforcement des capacités commerciales des donateurs en cours ou nouveaux ;
- Identifier et développer les possibilités de collaboration élargie sur les initiatives de renforcement des capacités commerciales avec les donateurs et autres partenaires de développement ;
- Apporter un soutien dans d'autres domaines de travail et entreprendre d'autres tâches selon les besoins.

III. Qualifications, compétences et expériences

- Maîtrise (ou équivalent) en droit, économie, commerce, gestion, ingénierie, ou diplôme connexe ou autre formation professionnelle significative permettant de démontrer une expertise sur les questions de commerce et de facilitation des échanges ;
- Un minimum de 15 ans d'expérience pratique pertinente dans le domaine du commerce, avec une expérience avérée dans le soutien aux réformes de la facilitation du commerce en Afrique de l'Ouest ;
- Une expérience de travail efficace avec le gouvernement et le secteur privé sur les questions de facilitation du commerce est préférable ;
- Doit démontrer une connaissance et une compréhension significatives de l'état du processus d'intégration économique et commerciale régionale en Afrique de l'Ouest ;
- Expérience de travail préalable avec la Task Force du Schéma de Libéralisation du Commerce (SLC) de la CEDEAO (Task Force SLC) ;
- Doit démontrer une expertise et une expérience liées aux meilleures pratiques internationales en matière de suivi et de mise en œuvre des réformes de la facilitation des échanges ;
- Solides compétences interpersonnelles, avec la capacité de nouer des relations et de travailler efficacement avec le gouvernement, les donateurs et les partenaires du secteur privé pour faire avancer les réformes commerciales ;
- Doit démontrer une expertise liée aux mécanismes et au statut des questions d'intégration commerciale en Afrique de l'Ouest ;
- Doit démontrer une connaissance et une expérience liées au suivi et au soutien de la mise en œuvre des réformes de la facilitation des échanges ;
- Doit démontrer une compréhension et une expérience approfondies d'un large éventail de questions relatives à la facilitation des échanges, y compris, mais sans s'y limiter, la facilitation des échanges, la politique commerciale, les normes et la qualité ;
- Familiarisation avec les institutions, les accords/conventions et les outils disponibles auprès de l'Organisation mondiale du commerce, de l'Organisation mondiale des douanes et d'autres entités internationales impliquées dans les questions de facilitation des échanges.

IV. Compétences

- Capacité à rédiger une note de concept/proposition et à établir un budget.
- Capacité à diriger une équipe de stagiaires/jeunes et à insuffler un esprit de travail d'équipe pour mobiliser les employés et réaliser un ensemble d'activités bien définies ;
- Capacité à résoudre les problèmes qui se présentent avec un minimum de directives et/ou à recommander et expliquer des solutions ou des alternatives pour approbation ;
- Contribuer au maintien des objectifs et des normes de performance de l'unité organisationnelle.
- Compétences interpersonnelles et capacité à tenir les parties prenantes informées des progrès ou des reculs des projets en ce qui concerne les délais, la qualité et la quantité ;
- Connaissance des exigences opérationnelles internes de la CEDEAO en matière de programmes, de projets, de services et de systèmes nécessaires pour réaliser les missions et atteindre les objectifs de performance ;
- Connaissance et capacité à appliquer des techniques pour générer des idées créatives et de nouvelles approches pour atteindre les objectifs.

V. Conditions de travail

- Capacité à produire un travail de qualité dans un environnement au rythme rapide, avec une forte pression quotidienne pour respecter les délais ;
- Capacité à travailler selon des horaires atypiques, selon les besoins ou les exigences, afin de respecter les échéances établies ;
- Capacité à travailler à l'intérieur, dans un environnement de bureau, qu'il s'agisse de cubicules, de bureaux ouverts ou de bureaux privés ;
- Soumis à des niveaux de bruit normaux de bureau.

VI. Exigences linguistiques

- Anglais oral et écrit.
- La connaissance du français est considérée comme un atout important.

VII. Lieu, durée et début du contrat

- Le candidat sera basé à la Direction de l'Union douanière et de la fiscalité de la CEDEAO à Abuja, au Nigeria ;
- Le candidat sera placé sous la supervision directe du directeur de l'union douanière et de la fiscalité, en partenariat avec le directeur de l'agriculture et du développement rural ;
- La durée du contrat est de douze (12) mois avec possibilité de renouvellement en fonction de la disponibilité des fonds et de la performance du consultant ;
- La mission commencera dans les deux semaines suivant la signature du contrat de prestation intellectuelle.

VIII. Dossier de candidatures requis du candidat

Elle sera constituée de :

- Une lettre de manifestation d'intérêt, incluant le temps de disponibilité ;
- Un CV récent détaillant l'expérience professionnelle et les missions similaires ;
- Trois références professionnelles (noms et prénoms, fonctions, contacts e-mail et téléphoniques) ;
- Copie du ou des diplômes le(s) plus élevé (s) ;
- Copies des certificats de travail ou de service énumérés dans le curriculum vitae.

NB : Tout dossier incomplet sera rejeté.

IX. Dépôt des candidatures

Les candidatures sont reçues au plus tard le 20 SEPT 2021 à 17 h 00 mn GMT, par dépôt en mains propres ou par courrier électronique aux adresses suivantes :

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA), 83, rue des Pâtures (Super Taco), 01 BP 4817 Lomé, Togo • Tél.+228 22 21 40 03 (sous pli fermé portant la mention « Sélection d'un consultant individuel, Conseiller commercial principal pour soutenir la mise en œuvre du plan opérationnel 2021-2023 de ECOWAP-USAID »

Email : recrutements.usaid@araa.org En objet : « **Sélection d'un consultant individuel, Conseiller commercial principal pour soutenir la mise en œuvre du plan opérationnel 2021-2023 de ECOWAP-USAID** ».

NB : Les dossiers de candidatures qui ne porteront pas en objet la mention « Sélection d'un consultant individuel, Conseiller commercial principal pour soutenir la mise en œuvre du plan opérationnel 2021-2023 de ECOWAP-USAID) » ne seront pas considérés.

X. Méthode de sélection

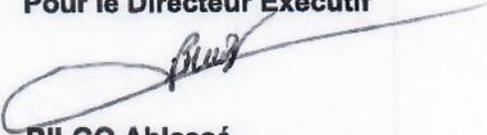
Le consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection basée sur la qualification telle que définie dans le Code des marchés publics de la CEDEAO.

Une séance d'interview sera organisée avec une liste de candidats présélectionnés et seules les candidatures présélectionnées seront contactées.

L'ARAA se réserve le droit de ne pas donner suite à cet appel à candidatures.

Pour le Directeur Exécutif




BILGO Ablassé
Chef Division Opérations Techniques

COMISSÃO DA CEDEAO

COMMISSION DE LA CEDEAO

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation

ARAA



ECOWAS COMMISSION

Regional Agency for Agriculture and Food

RAAF

Appel à Candidatures

Sélection d'un consultant individuel Conseiller principal normes sanitaires et phytosanitaires pour soutenir la mise en œuvre du plan opérationnel 2021-2023 de ECOWAP- USAID.

Référence	ARAA/USAID/2021/SCI/13 2
Date de publication	30 AOÛT 2021.....
Date limite de Dépôt	20 SEPT 2021.....
Durée de la mission	12 mois
Nombre d'année d'expérience	10 ans d'expériences

I. Contexte et Justification

Le programme d'appui ECOWAP 2021-2023 définit le champ d'application et les priorités de la Commission de la CEDEAO pour un appui institutionnel et opérationnel continu de l'USAID à la Direction de l'Agriculture. Le mandat de la Direction est de guider l'élaboration des politiques et d'orienter la programmation régionale afin de mieux permettre le développement agricole. L'appui opérationnel est dirigé principalement vers l'avancement des mesures politiques prioritaires sur le commerce intra-régional. Les initiatives d'appui institutionnel visent plus généralement à accélérer la mise en œuvre globale des plans d'investissement régionaux et nationaux convenus en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire et nutritionnelle, avec un engagement accru des parties prenantes.

La portée et les priorités définies du programme d'appui 2021-2023 de l'ECOWAP sont conformes à ce qui a été une relation continue et évolutive avec l'USAID en Afrique de l'Ouest. Les efforts visant à réduire les barrières commerciales et à harmoniser les normes sanitaires et phytosanitaires demeurent les principales initiatives du programme. La construction d'un système de gestion des connaissances et la conduite d'exams sectoriels conjoints efficaces pour une prise de décision nationale et régionale éclairée sont des priorités pour un soutien institutionnel continu au cours des trois prochaines années. De même, la poursuite de la mise en place du Fonds de développement agricole et alimentaire de la CEDEAO est une priorité en ce qui concerne l'élargissement de la base financière pour la mise en œuvre de l'ECOWAP.

Les parties prenantes du programme comprennent les 15 pays membres, les organisations

de producteurs, les entités privées à but lucratif et non lucratif, les intérêts de la société civile et les partenaires techniques et financiers. Les bénéficiaires du programme sont les producteurs et les négociants agricoles d'Afrique de l'Ouest, les transformateurs et les distributeurs de produits alimentaires, ainsi que les consommateurs. Des centaines d'employés des services professionnels et techniques des gouvernements membres bénéficieront des activités de formation proposées dans le but de renforcer les capacités organisationnelles et d'améliorer la prestation de services du secteur public. Des dizaines de parties prenantes non gouvernementales seront invitées à participer à des activités de formation et de partage d'informations en vue de renforcer les organisations affiliées, d'améliorer la coordination des intérêts du secteur privé et d'accroître la capacité de plaidoyer en faveur des mesures de l'ECOWAP.

II. Rôles/ Responsabilités

APERÇU DU RÔLE

Sous la supervision du Directeur de l'agriculture et du développement rural (DADR) de la Commission de la CEDEAO, le titulaire du poste contribuera au programme de renforcement des capacités et veillera à ce que les Etats membres respectent les normes internationales. Il renforcera la collaboration entre les départements de l'Agriculture et du développement rural, du commerce et de l'industrie de la commission de la CEDEAO autour des questions de facilitation du Commerce transfrontalier, d'harmonisation des normes sanitaires et phytosanitaires (SPS) et d'élimination des obstacles techniques au commerce (TBT), l'USAID et l'USDA soutenant la collaboration en cours.

ARAA/DADR/CEDEAO cherche à renforcer et à soutenir l'internationalisation et l'harmonisation des normes SPS basées sur les organisations internationales de normalisation (ISSB), l'accès aux marchés par la conformité aux normes SPS, le renforcement de la participation aux ISSB ('projet'), et a déterminé que l'expertise pour fournir le service ci-dessous et a donc demandé au consultant de fournir le service et le consultant est prêt et disposé à le faire.

RESPONSABILITÉS CLÉS

- Soutenir le renforcement du suivi et de la mise en œuvre des principales politiques SPS harmonisées de la CEDEAO ;
- Coordonner et faciliter les réunions régionales d'harmonisation dans le domaine de la santé et de la vie des plantes et des animaux, de la sécurité alimentaire, du commerce et d'autres activités liées au SPS ;
- Fournir un soutien technique et des conseils aux États membres sur les mesures SPS, y compris le commerce des produits animaux et végétaux, la compilation et l'analyse du commerce, la commercialisation et d'autres informations pertinentes pour informer le développement de politiques fondées sur des preuves pour promouvoir la croissance des secteurs de la sécurité des animaux, des plantes et des aliments et sa contribution à la croissance économique dans la sous-région de la CEDEAO ;

- Assurer la liaison avec l'USAID, l'USDA et d'autres partenaires régionaux et internationaux clés sur l'assistance technique SPS dans la sous-région, y compris l'élaboration des termes de référence, l'identification des participants et la liaison avec d'autres initiatives en cours, l'élaboration/préparation et la mise en œuvre de projets et de programmes, le suivi et l'évaluation ;
- Apporter un soutien dans d'autres domaines de travail et entreprendre d'autres tâches selon les besoins.

III. Qualifications/ expériences

- **Formation** : Un doctorat en sécurité alimentaire d'une université réputée ou un diplôme universitaire supérieur en science/technologie alimentaire, ou toute autre discipline pertinente.
- **Expérience technique et fonctionnelle** : Un minimum de 10 ans d'expérience pratique dans le domaine SPS, y compris la santé végétale, la santé animale, la sécurité alimentaire et le comité SPS de l'OMC avec une perspective régionale et internationale. Une expérience de travail en Afrique, et en particulier en Afrique de l'Ouest et dans la région du Sahel serait un atout ; connaissance des institutions, secteurs, programmes et politiques de la CEDEAO, en particulier dans les domaines de l'agriculture et du commerce ; connaissance des institutions régionales et des principaux partenaires, capacité à élaborer et à mettre en œuvre un plan d'action pour atteindre des objectifs de travail spécifiques, capacité à contribuer et/ou à diriger des projets conformément aux normes et techniques reconnues en matière de gestion de projets, à coordonner les contributions des autres afin de fixer et de respecter les délais, capacité à organiser le travail, à fixer des priorités et à travailler dans les délais impartis, en prêtant attention aux détails, aux parties prenantes, aux indicateurs et aux risques .
- **Communication** : Compétences avérées en matière de communication et de rédaction, tant à l'écrit qu'à l'oral. Connaissance du programme de développement international au sens large dans le domaine SPS et des questions stratégiques telles que celles liées à la zone de libre-échange continentale africaine (AfCFTA) et à son annexe VII sur le SPS, la nutrition, le changement climatique, le genre et les moyens de subsistance durables.

IV. Compétences

1. Capacité à rédiger une note de concept/proposition et à établir un budget ;
2. Capacité à diriger une équipe de stagiaires/jeunes et à insuffler un esprit de travail d'équipe pour mobiliser les employés et réaliser un ensemble d'activités bien définies ;
3. Capacité à résoudre les problèmes qui se présentent avec un minimum de directives et/ou à recommander et expliquer des solutions ou des alternatives pour approbation ;
4. Contribuer au maintien des objectifs et des normes de performance de l'unité organisationnelle ;
5. Compétences interpersonnelles et capacité à tenir les parties prenantes informées

des progrès ou des reculs des projets en ce qui concerne les délais, la qualité et la quantité ;

6. Connaissance des exigences opérationnelles internes de la CEDEAO en matière de programmes, de projets, de services et de systèmes nécessaires pour réaliser les missions et atteindre les objectifs de performance ;

7. Connaissance et capacité à appliquer des techniques pour générer des idées créatives et de nouvelles approches pour atteindre les objectifs.

V. Conditions de travail

- Capacité à produire un travail de qualité dans un environnement au rythme rapide, avec une forte pression quotidienne pour respecter les délais ;
- Capacité à travailler selon des horaires atypiques, selon les besoins ou les exigences, afin de respecter les échéances établies ;
- Capacité à travailler à l'intérieur, dans un environnement de bureau, qu'il s'agisse de cubicules, de bureaux ouverts ou de bureaux privés ;
- Soumis à des niveaux de bruit normaux de bureau.

VI. Exigences linguistiques

- Anglais oral et écrit.
- La connaissance du français est considérée comme un atout important.

VII. Lieu, durée et début du contrat

- Le candidat sera basé à la Direction de l'agriculture et du développement rural du Bureau de la CEDEAO à Abuja, au Nigeria ;
- Le candidat sera sous la supervision directe du directeur de l'agriculture et du développement rural ;
- La durée du contrat est de douze (12) mois avec possibilité de renouvellement en fonction de la disponibilité des fonds et de la performance du consultant ;
- La mission commencera dans les deux semaines suivant la signature du contrat de prestation intellectuelle.

VIII. Dossier de candidatures requis du candidat

Elle sera constituée de :

- Une lettre de manifestation d'intérêt, incluant le temps de disponibilité ;
- Un CV récent détaillant l'expérience professionnelle et les missions similaires ;
- Trois références professionnelles (noms et prénoms, fonctions, contacts e-mail et téléphoniques) ;

- Copie du ou des certificats supérieurs ;
- Copies des certificats de travail ou de service indiqués dans votre CV.

NB : Tout dossier incomplet sera rejeté.

IX. Dépôt des candidatures

Les candidatures sont reçues au plus tard le 20 SEPT 2021 à 17 h 00 mn GMT, par dépôt en mains propres ou par courrier électronique aux adresses suivantes :

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA), 83, rue des Pâtures (Super Taco), 01 BP 4817 Lomé, Togo • Tél.+228 22 21 40 03 (sous pli fermé portant la mention « Sélection d'un consultant individuel, Conseiller principal normes sanitaires et phytosanitaires pour soutenir la mise en œuvre du plan opérationnel 2021-2023 de ECOWAP-USAID).»

Email : recrutements.usaid@araa.org En objet : « **Sélection d'un consultant individuel, Conseiller principal normes sanitaires et phytosanitaires pour soutenir la mise en œuvre du plan opérationnel 2021-2023 de ECOWAP-USAID** ».

NB : Les dossiers de candidatures qui ne porteront pas en objet la mention « Sélection d'un consultant individuel, Conseiller principal normes sanitaires et phytosanitaires pour soutenir la mise en œuvre du plan opérationnel 2021-2023 de ECOWAP-USAID » ne seront pas considérés.

X. Méthode de sélection

Le consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection basée sur la qualification telle que définie dans le Code des marchés publics de la CEDEAO.

Une séance d'entretien sera organisée avec une liste de candidats présélectionnés et seules les candidatures présélectionnées seront contactées.

L'ARAA se réserve le droit de ne pas donner suite à cet appel à candidatures.

Pour le Directeur Exécutif


BILGO Ablassé
Chef de la Division des Opérations
Techniques

